

# Social Science Information

<http://ssi.sagepub.com>

---

## **Mémoire des conflits, conflits de mémoires: une approche psychosociale et philosophique du rôle de la mémoire collective dans les processus de réconciliation intergroupe**

Laurent Licata, Olivier Klein and Raphaël Gély

*Social Science Information* 2007; 46; 563

DOI: 10.1177/0539018407082593

The online version of this article can be found at:

<http://ssi.sagepub.com/cgi/content/abstract/46/4/563>

---

Published by:

 SAGE Publications

<http://www.sagepublications.com>

On behalf of:

[Maison des Sciences de l'Homme](#)

**Additional services and information for *Social Science Information* can be found at:**

**Email Alerts:** <http://ssi.sagepub.com/cgi/alerts>

**Subscriptions:** <http://ssi.sagepub.com/subscriptions>

**Reprints:** <http://www.sagepub.com/journalsReprints.nav>

**Permissions:** <http://www.sagepub.com/journalsPermissions.nav>

Laurent Licata, Olivier Klein et Raphaël Gély

## Mémoire des conflits, conflits de mémoires: une approche psychosociale et philosophique du rôle de la mémoire collective dans les processus de réconciliation intergroupe

***Résumé.** La reconstruction du passé fait partie intégrante des processus de réconciliation intergroupe car, à l'issue d'un conflit, la mémoire collective sous-tend une bonne partie de l'animosité, de la haine et de la méfiance entre les groupes. La difficulté de cette gestion des mémoires tient au triple défi qu'elle doit pouvoir relever: permettre la reconnaissance et favoriser la guérison des souffrances individuelles; préserver l'identité sociale des groupes impliqués; tout en leur permettant de vivre ensemble en paix. Ainsi, une mauvaise gestion de la mémoire collective peut mener à la résurgence du conflit, voire à un véritable cycle de vengeance dans lequel les blessures du passé justifient les violences à venir. Dans cet article, qui puisera dans les apports de la psychologie sociale et de la philosophie, nous commencerons par délimiter le concept de mémoire collective, en particulier dans ses rapports avec l'identité sociale. Ensuite, nous isolerons certains processus à travers lesquels la mémoire collective des groupes impliqués dans un conflit passé est susceptible d'entraver leur réconciliation. Enfin, nous tenterons d'envisager des voies de solution par le biais de la transmission de la mémoire aussi bien au sein des groupes impliqués qu'entre ceux-ci.*

***Mots-clés.** Conflit – Identité sociale – Mémoire collective – Réconciliation intergroupe – Représentations sociales*

***Abstract.** Reconstructing the past is a crucial part of intergroup reconciliation processes because, after a conflict, collective memory undermines a great part of animosity, hatred, and distrust between groups. The difficulty of managing memories rests on the triple*

Information sur les Sciences Sociales © SAGE Publications 2007 (Los Angeles, Londres, New Delhi et Singapour), 0539-0184

DOI: 10.1177/0539018407082593 Vol 46(4), pp. 563-589; 082593

*challenge it has to face: allowing the recognition and healing of individual sufferings; preserving social identities of both groups; while allowing them to live together in peace. Hence, an improper management of collective memory could lead to the resurgence of conflict, or even to a cycle of revenge wherein past wounds justify present violence. In this paper, which will draw both from social psychology and from philosophy, we start by delineating the concept of collective memory and its relationships with social identity. Then we identify the processes through which collective memory of past conflicts is likely to impede reconciliation. Finally, we attempt to envision solutions through processes of transmission of memories both within and between social groups.*

**Key words.** *Collective memory – Conflict – Intergroup reconciliation – Social identity – Social representations*

## **Introduction**

En mars 2006, s'est tenue à Bruxelles une projection publique d'un documentaire<sup>1</sup> consacré aux procès de présumés génocidaires rwandais, en présence de nombreux rescapés du génocide. Lors du débat qui suivait la projection du documentaire, des Rwandais se réclamant de l'ethnie hutu se sont emparés des microphones. Ils ont nié l'existence de ce génocide. Au contraire, clamèrent-ils, il n'y aurait eu de génocide qu'à l'encontre des populations hutues persécutées par l'armée rebelle (tutsie) du Front Patriotique Rwandais (FPR), à présent au pouvoir depuis la fin du génocide en 1994. Leurs propos s'accompagnaient de menaces à l'encontre des dirigeants d'associations de victimes. On peut imaginer que l'audience se soit naturellement sentie profondément blessée par ces invectives qui, souvent, niaient les événements les plus douloureux de leur existence.

Le révisionnisme, qui peut prendre la forme du négationnisme ou celle de la croyance en un 'double génocide', semble partagé par une partie de la communauté hutue (voir, par exemple, Rosoux, 2000; Van Caillie, 2005). Certains ont le sentiment d'avoir été les victimes des événements de 1994: des représailles infligées par le FPR pendant le génocide, suite auxquelles de nombreux rwandais ont fui dans l'Est du Congo pour être ensuite impliqués dans une guerre qui a ravagé cette région pendant plus de cinq ans, faisant de très nombreuses victimes au sein des communautés rwandaises réfugiées et des communautés congolaises.

## **Mémoire et conflit**

Cet exemple illustre la portée éminemment conflictuelle du rapport à la mémoire au lendemain de conflits<sup>2</sup> ou de violences entre groupes

sociaux. Si la psychologie sociale, qui s'intéresse par définition aux processus psychologiques impliqués dans les relations intergroupes, a accordé beaucoup d'attention à la prévention des conflits et à leur résolution (Azzi, 1998; Kelman, 1997; Sherif, 1966; Sherif et Sherif, 1953), relativement peu d'efforts ont été investis dans l'étude des facteurs psychosociaux favorisant le processus de réconciliation à l'issue des conflits et épisodes de violence intergroupes. La réconciliation ne se confond pas avec la fin formelle des hostilités ou de la violence; elle requiert un changement en profondeur dans la manière de penser des membres des deux groupes. Les croyances à propos des objectifs du groupe auquel on appartient (l'endogroupe), du groupe adverse (l'exogroupe), de leurs relations et des moyens de vivre en paix demandent à être transformées afin de permettre à des relations pacifiques de s'établir et de perdurer (Bar-Tal, 2000). La reconstruction du passé est une part importante de ce travail car la mémoire collective sous-tend une bonne partie de l'animosité, de la haine et de la méfiance entre les groupes (Bar-Tal, 2000; Staub, 2000). Ainsi, une mauvaise gestion de la mémoire collective peut mener à la résurgence du conflit, voire à un véritable cycle de vengeance dans lequel les blessures du passé justifient les violences à venir.

Dans cet article, qui puisera, d'une part, dans les apports de la psychologie sociale et, de l'autre, dans ceux de la philosophie, nous commencerons par délimiter le concept de mémoire collective, en particulier dans ses rapports avec l'identité sociale. Ensuite, nous isolerons certains processus à travers lesquels la mémoire collective des groupes impliqués dans un conflit passé est susceptible d'entraver leur réconciliation. Enfin, nous tenterons d'envisager des voies de solution par le biais de la transmission de la mémoire aussi bien au sein des groupes impliqués qu'entre ceux-ci.

### *La mémoire collective*<sup>3</sup>

La plupart des conceptions actuelles de la mémoire collective font référence à l'œuvre de Maurice Halbwachs (1925/1994; 1950/1997). D'après lui, la mémoire individuelle est façonnée par l'appartenance à des collectivités. C'est en tant que membre d'un groupe que l'on se souvient et que l'on oublie certains faits: ainsi, par exemple, un professeur oubliera-t-il nombre d'événements liés à une classe particulière dès lors qu'il n'en sera plus responsable. La mémoire est donc toujours dépendante des 'cadres sociaux' dans lesquels l'individu s'insère, c'est-à-dire non seulement les collectivités dont il fait ou a fait partie mais également

les pratiques qui sont associées à l'appartenance à ces collectivités. En ce sens, Halbwachs se détache d'une perspective purement psychologique de la mémoire en arguant que toute mémoire est collective même si elle prend place dans la psyché d'individus distincts.

Dans une seconde approche, que l'on peut également faire remonter à Halbwachs, la mémoire individuelle passe au second plan (Olick, 1999). On s'intéresse à ces représentations particulières du passé qui sont partagées au sein d'une collectivité et qui s'actualisent dans des pratiques collectives, comme l'érection de monuments (van Ypersele, 2002) ou les rituels commémoratifs (Frijda, 1997). Ainsi, chaque groupe social – la nation en est sans doute l'exemple le plus immédiat – développerait sa propre mémoire collective.

Il serait cependant erroné d'en conclure que cette mémoire est uniformément partagée au sein de chaque société. On peut au contraire concevoir ces représentations comme associées à des groupes particuliers plutôt qu'à la société tout entière.<sup>4</sup> Cette conception de la mémoire collective, bien qu'elle ne l'ait pas directement inspiré, s'apparente au concept de représentation sociale (Moscovici, 1961/1976) qui s'inscrit également à un niveau intermédiaire (celui du groupe), entre la psyché individuelle et la société dans son ensemble (Licata, Klein et Van Der Linden, 2006). En conséquence, dès lors qu'elle n'est pas consensuelle ('hégémonique') au sein d'une société hétérogène, la mémoire peut devenir l'enjeu de conflits. On considérera alors la mémoire collective comme un ensemble de représentations sociales 'polémiques' (Moscovici, 1988). La mémoire du génocide rwandais en représenterait un exemple extrême.

On constate donc qu'une première approche s'intéresse davantage aux *processus* de mémorisation et de remémoration en tant que ceux-ci sont influencés par l'appartenance à une collectivité alors que la seconde étudie davantage le contenu même des représentations en tant que *produit* collectif (Olick, 1999). Ces deux conceptions sont toutefois compatibles si l'on prend en compte l'articulation psychosociologique telle qu'elle est proposée par la théorie des représentations sociales (Doise, 1982). Ainsi, nous définirons la mémoire collective comme 'un ensemble de représentations partagées du passé basées sur une identité commune aux membres d'un groupe' (Licata et Klein, 2005: 243). Cette représentation est envisagée aussi bien en tant qu'activité d'élaboration sociale et de communication (au sens de la première perspective), qu'en tant qu'objet produit par cette activité (au sens de la seconde), et en tant que contexte symbolique dans lequel cette activité a lieu – et qu'elle contribue d'ailleurs à définir (Marková, 1996).

*Mémoire vive et mémoire officielle*

Outre cette distinction, il importe de différencier la mémoire 'vive' de la mémoire 'officielle' (Lavabre, 1994; van Ypersele, 2006). La première concerne les souvenirs des membres du groupe qui sont vécus et transmis 'horizontalement', sans intervention des discours dominants. La façon dont les récits du génocide tutsi se sont transmis (souvent oralement) au sein des familles et du voisinage relève de cette catégorie. La mémoire officielle, en revanche, est une mémoire produite, ou promulguée, par les dirigeants du groupe. Elle est destinée à devenir hégémonique, à être partagée par la collectivité tout entière. Elle s'actualise dans différentes institutions ou productions collectives, telles que les commémorations, les monuments, les manuels scolaires, les discours politiques, etc. Ces deux catégories de mémoires peuvent se compléter, coexister en harmonie, mais il n'est pas rare qu'elles entrent en conflit. Par exemple, la version officielle de la guerre civile libanaise (1975–90) a été énoncée lors des accords de Taïf (octobre 1989) et subsumée par le slogan 'la ghalib, la maghloub' (ni vainqueur, ni vaincu) invitant les communautés libanaises à oublier le passé et à vivre de nouveau en paix. Ces accords et cette version officielle du passé se heurtent toutefois à la mémoire vive des populations qui ont souffert du conflit (Licata, Saade et Azzi, 2006).

*Passé choisi ou passé subi?*

Dans l'exemple que nous avons choisi pour ouvrir cet article, on relève également la tension entre le *poids* du passé et le *choix* du passé (Lavabre, 1994). Dans le premier cas, le passé, à travers la façon dont il est représenté, influence le présent des acteurs. On peut citer, par exemple, le trauma des survivants de l'holocauste nazi ou celui des victimes directes ou indirectes du génocide rwandais. Chez ceux qui n'ont pas été directement impliqués, ce poids du passé se fait également sentir puisqu'il implique l'identité collective.

En revanche, la notion de 'choix du passé' met en lumière le caractère créatif et stratégique de la mémoire collective; le fait que, comme le soulignait Bartlett (1932), le passé soit perpétuellement reconstruit afin de remplir des fonctions *actuelles*. Ainsi, certains pans du passé sont susceptibles d'être occultés, travestis, mis en valeur, voire inventés de toutes pièces (Baumeister et Hastings, 1997). Par exemple, durant l'époque coloniale, les jeunes Belges apprenaient à l'école que le Roi

Léopold II avait combattu l'esclavage 'arabe' dont étaient victimes les populations de l'Est du Congo. Cette version de l'histoire permettait de teinter l'activité coloniale d'une aura humanitaire et d'en occulter les aspects moins moraux.

Toutefois, les prétentions à un passé glorifiant l'endogroupe peuvent rencontrer différents obstacles dès lors que d'autres groupes élaborent des récits concurrents. Ainsi, certains faits font l'objet d'un consensus suffisamment large au sein et en dehors du groupe pour être difficilement contestables (par exemple la réalité de l'Holocauste). En outre, pour peu qu'elle fasse référence à des événements suffisamment proches, une mémoire purement imaginaire se heurte souvent à l'expérience directe des événements passés, à la 'mémoire vive' – comme celle des rescapés des génocides – qui fait donc obstacle au révisionnisme. Bien entendu, le choix du passé sera d'autant plus contraint que le système politique tolère l'expression d'une multiplicité de discours dans la sphère publique (Gayer et Jaunait, 2000).

Selon certains auteurs (par exemple Rosoux, 2006), le premier aspect (poids du passé) se marque plutôt dans la mémoire vive alors que le second (choix du passé) s'inscrit davantage dans la mémoire officielle. Il nous semble toutefois important de souligner que les deux aspects imprègnent toute activité mémorielle: il n'y a pas de 'mémoire' qui ne passe par un travail de construction et d'interprétation du passé. Et inversement, tous les acteurs, politiques ou citoyens ordinaires, ont à faire face aux conséquences du passé.

## **Fonctions identitaires de la mémoire**

S'il est un concept avec lequel la mémoire collective entretient des liens privilégiés, c'est bien celui d'identité sociale. Nous définirons l'identité sociale, par opposition avec l'identité personnelle, comme cette partie du soi qui découle de l'appartenance à un groupe (Tajfel, 1981). Si l'on cherche à davantage caractériser ce lien entre mémoire et identité sociale, on peut relever au moins quatre fonctions identitaires de la mémoire collective (cf. Licata et Klein, 2005).

### *Définition de l'identité*

Premièrement, la mémoire contribue à la définition de l'identité du groupe à plusieurs titres. Tout d'abord *au sens narratif*. D'après Liu et

Hilton (2005), 'l'histoire nous procure des récits qui nous disent qui nous sommes, d'où nous venons et où nous devrions aller' (p. 537). Ainsi, à l'instar des mythes tels que les concevait Malinowski (1926), les représentations que les nations ont de leur histoire constituent de véritables chartes, c'est-à-dire des comptes-rendus de leur origine et de leur mission historique, amendés et renégociés à travers le temps de manière à s'adapter aux changements de circonstances. La mémoire collective a par là une portée normative; elle définit les actions désirables ou indésirables pour le groupe. Selon Liu et Hilton (2005), par exemple, les réactions très différentes de la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne face à l'appel lancé par les Etats-Unis au lendemain du 11 Septembre 2001 pour constituer une force coalisée – s'allier immédiatement aux Etats-Unis; promettre une aide avec beaucoup de réticence et envoyer un philosophe<sup>5</sup>; ou entamer un long débat interne, respectivement – sont intelligibles si l'on prend en compte leurs chartes respectives. La charte britannique dépeint ce pays comme le policier du monde aux côtés des USA depuis leur intervention conjointe sur le continent européen à partir de 1941; la charte française présente la France en tant que pays défenseur des Droits de l'Homme ainsi qu'en tant que rempart contre l'hégémonie anglo-saxonne; et l'Allemagne recherche une nouvelle charte qui lui permettrait de reprendre une position normale dans le monde sans faire ressurgir les craintes d'une agression militaire allemande.

Outre le contenu narratif proprement dit de la mémoire collective, le fait que celui-ci soit *partagé* en fait une source de cohésion au sein du groupe. Le passé imaginé crée simultanément une solidarité 'horizontale' entre tous les membres contemporains du groupe et une solidarité 'verticale', avec les membres passés et à venir du groupe (Anderson, 1983).

Comme le soulignent la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1986) et, plus encore, la théorie de l'autocategorisation (Turner, Oakes, Hogg, Reicher et Wetherell, 1987), l'identité d'un groupe peut se définir à plusieurs niveaux d'inclusion, s'emboîtant tels des poupées russes: je suis bruxellois, belge, européen, etc. Ces différentes identités sont susceptibles d'être associées à des mémoires distinctes ou concurrentes car elles remplissent des besoins identitaires différents. Ces différences peuvent ainsi se manifester entre des niveaux hiérarchiques différents – l'identité 'flamande' n'est pas identique à l'identité 'belge' – ou entre des groupes différents situés au même niveau hiérarchique – la mémoire 'wallonne' et la mémoire 'flamande' de la seconde guerre mondiale, par exemple. Dans une telle situation, la question de la gestion post-conflictuelle consistera à savoir s'il est possible d'intégrer ces différentes



mémoires au niveau d'une identité supra ordonnée (l'identité belge). Dans cette perspective, l'identité d'un individu n'est pas stable. Elle fluctue en fonction du contexte, qui rend saillantes certaines appartenances au détriment d'autres, facilitant l'accès à certaines mémoires. Par exemple, on peut imaginer que lorsque son identité linguistique est perçue comme menacée (et donc saillante), un Flamand soit particulièrement susceptible de mobiliser des représentations du peuple flamand opprimé par la bourgeoisie francophone au XIX<sup>ème</sup> siècle.

### *Valorisation de l'identité*

Deuxièmement, la mémoire contribue à définir la valeur du groupe. Selon la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1986), l'identité opère par comparaison sociale: la valeur du groupe se mesure par comparaison à d'autres groupes et rejaillit ensuite sur l'estime de soi. Les réussites et échecs passés du groupe, ses actes 'moraux' et 'immoraux' contribuent dès lors à définir sa valeur. Ceci peut bien sûr expliquer le refus de nombre de Hutus de reconnaître une représentation du génocide qui tend, il est vrai, à les présenter uniformément comme des bourreaux. Cette identité sociale dépend également du regard de l'autre, qui contribue à la construire et à la contraindre (Klein, Spears et Reicher, 2007). Le passé fait donc l'objet d'une négociation aussi bien au sein des groupes qu'entre ceux-ci.

Il importe de noter que des individus peuvent se présenter comme très libres par rapport à l'histoire, n'en avoir pas grand souci apparent, étant plus attachés à leur propre histoire personnelle. Cela ne signifie pas que le passé groupal n'est pas chez eux l'objet d'une très forte identification implicite. Le passé prestigieux de leur groupe n'a même plus besoin d'être évoqué. C'est ainsi que l'on pourrait se demander de quelle façon le rapport au passé du groupe est susceptible de varier en fonction du fait que ce groupe est en position dominante ou dominée. L'histoire des groupes est autrement investie et construite selon les interactions entre groupes et selon la position des individus dans leurs groupes. Pensons par exemple aux rôles des 'évolués' dans la mémoire coloniale du Congo. C'est en grande partie parce que cette élite locale, adouée par les coloniaux belges, prenait conscience de l'impossibilité de franchir la barrière de la couleur, qu'elle développa une représentation essentiellement conflictuelle du rapport entre coloniaux et colonisés (voir par exemple Stengers, 1989).

### *Justification des actes du groupe*

La troisième fonction identitaire de la mémoire collective a trait à la justification groupale. A travers le choix d'une représentation du passé, on cherchera à légitimer nos pratiques passées, présentes ou futures. Par exemple, les anciens coloniaux que nous avons interrogés (Licata et Klein, 2005) légitimaient l'action coloniale belge au Congo par la nécessité de moderniser l'infrastructure du pays ainsi que d'apporter les bienfaits de la civilisation à des populations décrites comme dépendantes et immatures: la mémoire de l'action coloniale est dès lors réduite à cette dimension civilisatrice et l'image des Congolais à un stéréotype paternaliste. En revanche, les Congolais interrogés, tout en reconnaissant les apports de la colonisation, soulignaient davantage ses aspects moins positifs, tels que la violence des guerres de conquête, le travail forcé et les exactions qui y étaient liées.

### *Mobilisation collective*

Enfin, le passé peut constituer une ressource rhétorique efficace pour des acteurs, en particulier politiques, soucieux de mobiliser une collectivité. On peut ainsi comprendre les apparentes contradictions dans la rhétorique du leader politique nationaliste Patrice Lumumba pendant la période qui mène à l'indépendance du Congo (1958–60): face à des interlocuteurs congolais, il représentait l'histoire de la colonisation comme dictée par la cupidité des colonisateurs alors que, s'adressant à des interlocuteurs européens ou belges, il soulignait les liens amicaux entre les deux peuples. Ceci n'a pas de quoi surprendre: dans le premier cas, il lui fallait mobiliser un peuple encore influencé par l'idéologie paternaliste des colonisateurs; alors que, dans le second, il lui importait de s'assurer la collaboration nécessaire des anciens colonisateurs. Plutôt qu'un simple opportunisme, cette apparente incohérence reflète donc un projet politique stable et cohérent: créer un Congo indépendant et uni (voir Klein, 2004; Klein et Licata, 2003).

## **Mémoire et conflits intergroupes**

Le rôle de la mémoire dans les situations post-confliktuelles a le plus souvent été dépeint comme négatif, et ce à différents niveaux. Ainsi, il

nous semble important de prendre en compte tant les usages politiques du passé que les enjeux différemment vécus par les membres des groupes selon qu'ils se positionnent comme victimes ou comme coupables (ou que ces rôles leur sont assignés).

### *La gestion politique du passé*

A l'issue d'un conflit, la manière dont le passé sera présenté par les représentants officiels des groupes — les versions choisies pour constituer leurs mémoires officielles — orientera en grande partie l'évolution de leurs relations: vers la réconciliation ou le conflit. Selon Rosoux (2006), le passé est mobilisé différemment selon que les acteurs politiques privilégient une logique de rapprochement, ou au contraire de distanciation envers l'ancien ennemi. S'ils aspirent au rapprochement, ils auront tendance à minimiser le passé conflictuel des deux groupes; ils mettront au contraire en exergue les épisodes d'harmonie dans leur passé commun; enfin, ils reconnaîtront le passé de l'autre, ses éventuelles souffrances, sa manière de voir les choses. L'inverse se vérifiera s'ils adoptent une logique de distanciation. Ainsi Rosoux (2001) montre-t-elle comment Charles de Gaulle, selon qu'on lise ses écrits d'avant ou d'après-guerre, décrit Français et Allemands comme des peuples antagonistes depuis l'aube de l'histoire ou au contraire comme enracinés dans un héritage commun datant de Charlemagne. La mémoire officielle au sein des deux groupes tendra souvent à être influencée par ces logiques. Si l'on tient compte du fait que les opinions publiques, fortement polarisées à l'issue d'un épisode conflictuel, sont alors particulièrement sensibles aux discours qui confortent leurs attitudes négatives, on comprend qu'il puisse être fructueux, pour des acteurs politiques recherchant le soutien populaire, d'opter pour une logique de distanciation.

Après un conflit violent, le rapport à la mémoire n'est bien sûr pas le même si l'on se considère comme victime de l'exogroupe ou comme son agresseur. Il faut préciser ici que la situation sera bien entendu fort différente selon que l'on ait affaire à une guerre entre nations, à une guerre civile, à la colonisation, l'exploitation, l'esclavagisme, ou à un génocide. L'identité de la victime et de l'agresseur est généralement moins ambiguë dans certains types de passés conflictuels (génocide, colonisation) que dans d'autres (guerres, guerres civiles). Il peut toutefois toujours exister un conflit au niveau de l'attribution des rôles de coupable et de victime. Ce fut le cas en ex-Yougoslavie, où les responsables serbes ont justifié leurs actions de guerre contre les Croates en rappelant les crimes

commis à leur rencontre par les Oustachis lors de la seconde guerre mondiale, comme le rappelle Rosoux (2002).

### *La position victimaire*

Ainsi, la victimisation se présente elle-même comme relevant du 'poids du passé', mais peut en fait relever davantage d'une stratégie de 'choix du passé'. L'adoption d'une position victimaire est en effet valorisée dans le contexte des relations internationales, où l'on observe aujourd'hui une tendance à la moralisation (Barkan, 2000). Comme l'écrivait Todorov (1998: 56), 'si personne ne veut être une victime, tous, en revanche, veulent l'avoir été; ils aspirent au statut de victime'. En effet, la position de victime d'injustices passées peut être recherchée, car elle permet de revendiquer des compensations morales ou matérielles, ou tout simplement d'occuper une position moralement valorisée. La victimisation tendrait à engendrer des conséquences négatives car elle contribue à l'érection d'une barrière psychologique (Devine-Wright, 2003): elle serait associée à une empathie réduite envers les membres de l'exogroupe; au refus de reconnaître sa part de responsabilité dans les événements passés; et elle ferait obstacle à l'identification à une entité supra ordonnée. Une série d'études récentes abonde dans ce sens (Wohl et Branscombe, 2004). Ces recherches ont montré que des participants juifs américains avaient tendance à faire preuve de davantage d'indulgence envers les actions négatives du gouvernement israélien à l'encontre des Palestiniens lorsque la victimisation des Juifs européens durant la seconde guerre mondiale leur avait été rappelée que lorsque cela n'avait pas été le cas. La victimisation pourrait donc entraver le processus de réconciliation.

### *La position coupable*

À l'opposé, la position de persécuteur est certainement moins convoitée. De fait, la prise de conscience des méfaits passés commis par le groupe émerge le plus souvent de revendications exprimées par ceux qui se présentent comme victimes de celui-ci (Viaud, 2002). Dans ce cas, les membres du groupe 'coupable' peuvent éprouver de la *culpabilité collective*, une émotion ressentie lorsqu'ils reconnaissent que celui-ci est responsable d'actes immoraux ayant porté préjudice à un autre groupe (Branscombe et Doosje, 2004; Wohl, Branscombe et Klar, 2006). Elle se

distingue de la culpabilité individuelle; on peut en faire l'expérience sans en avoir commis personnellement. Contrairement à la victimisation, la culpabilité collective aurait des effets positifs, comme l'adoption de comportements pro-sociaux destinés à 'réparer' les torts commis ou le soutien aux demandes publiques de pardon (Iyer, Leach et Crosby, 2004). Le fait pour un groupe de présenter des excuses pour ses actes passés est d'ailleurs perçu favorablement (Barkan, 2000). On assiste ainsi, selon Barkan, à de véritables négociations internationales, où les termes de l'échange sont les demandes de reconnaissance du statut de victime pour les uns, et l'acceptation des excuses publiques pour les autres; l'enjeu étant de maintenir ou d'acquérir une image positive sur la scène internationale. Cette tendance à la culpabilisation a d'ailleurs fait l'objet de vives critiques, comme en témoignent les pamphlets de Pascal Bruckner (1983, 2006), ou les déclarations de Nicolas Sarkozy au soir de sa victoire aux élections présidentielles, le 6 mai 2007: 'Je vais rendre aux Français la fierté de la France. Je veux en finir avec la repentance qui est une forme de haine de soi et la concurrence des mémoires qui nourrit la haine des autres.'<sup>6</sup>

Cependant, il importe de ne pas confondre les transactions de la mémoire et du pardon qui peuvent avoir lieu au niveau politique et la situation des individus face au passé de leur groupe (Digeser, 1998). En effet, la culpabilité collective, tout comme la culpabilité individuelle, est une émotion particulièrement dysphorique: accepter la responsabilité pour une transgression morale commise par son groupe d'appartenance constitue une menace pour l'identité sociale (Branscombe et al., 1999). Les gens tentent généralement de l'éviter, ou de s'en débarrasser au plus vite. Pour ce faire, ils peuvent certes tenter de réparer les torts commis. Mais, le plus souvent, ils mettent en place des stratégies qui leur permettront d'éviter de ressentir cette émotion désagréable. En effet, d'après Branscombe (2004), les conditions nécessaires au ressenti de la culpabilité collective sont très restrictives. Il faut au préalable que l'individu s'identifie au groupe social désigné comme coupable. Il est ensuite nécessaire que cet individu reconnaisse la responsabilité de son groupe dans les actes incriminés. Si cette condition est remplie, il doit encore reconnaître le caractère immoral de ces actes. Enfin, à ces trois conditions minimales s'ajoute un facteur intuitivement moins évident: l'évaluation du coût et de la difficulté de réparer l'offense. C'est lorsque les membres du groupe pensent qu'ils peuvent s'engager dans des actions réparatrices qu'ils ressentent le plus de culpabilité collective (Schmitt, Branscombe et Brehm, 2004); lorsque le tort semble impossible à redresser, ou qu'ils ont l'impression que la justice sera rétablie sans leur intervention, les gens en

ressentent très peu. Le groupe met généralement en œuvre des stratégies, qu'elles se situent au niveau de la mémoire officielle ou de la mémoire vive, afin que ces conditions ne soient pas conjointement remplies. Les situations dans lesquelles ce sentiment désagréable sera ressenti sont donc très rares.

En outre, il importe de distinguer culpabilité et honte collectives (Lickel, Schmader et Barquissau, 2004). La première est un sentiment centré sur le comportement – 'j'ai fait quelque chose de mal' – alors que la seconde est centrée sur l'image de soi – 'je suis mauvais(e)' (Tangney et Dearing, 2002). La culpabilité collective naîtrait de la reconnaissance des actions immorales du groupe d'appartenance; la honte collective, de l'atteinte à l'image du groupe qu'entraîne son implication dans des actions immorales. Le même événement – présent ou passé – peut déclencher l'une, l'autre, ou les deux émotions selon la manière dont il est interprété. Cette nuance est importante, car les conséquences comportementales des deux émotions collectives ne sont pas équivalentes. Contrairement à la culpabilité, qui faciliterait la réparation des torts commis, la honte collective, tout comme la honte personnelle, mènerait à un désir de se dégager des relations sociales, de se soustraire au regard des autres, l'image du groupe ayant été atteinte. D'après Lickel, Schmader et Barquissau (2004), cela peut mener à une distanciation à l'égard des autres membres du groupe coupable; à une désidentification envers ce groupe; ou à l'évitement des situations qui rappellent l'événement honteux, ce qui inclut les relations avec des membres du groupe victime. Pour revenir à la déclaration de Nicolas Sarkozy, ce n'est pas la culpabilité collective – la 'repentance' – qui est l'antonyme de la fierté nationale, mais bien la honte collective. On peut se sentir fier d'appartenir à une nation qui reconnaît et tente de réparer ses fautes passées, comme on peut se sentir honteux d'être représenté par un gouvernement qui tente de s'y soustraire.

Ainsi, la position de 'coupable' ne mènerait à une reconnaissance de responsabilité collective pour des actes immoraux que dans des situations bien précises et donc probablement très rares. De plus, même dans ces conditions, l'interprétation des événements, selon qu'elle mette l'accent sur la responsabilité des actes ou sur l'image du groupe, influencera la réaction de ses membres envers les membres du groupe victime, qui peut aller des actions réparatrices, potentiellement favorables à la réconciliation intergroupe, au refus d'entrer en relation avec les membres de l'exogroupe, ce qui aurait plutôt tendance à l'entraver. Comme nous le constatons, la mémoire collective peut être considérée comme un obstacle potentiel aux processus de réconciliation intergroupes tant au niveau

de son utilisation politique, qu'à celui des dynamiques psychosociales impliquées dans les positions de victime ou de coupable.

### *Traumatisme, identité sociale et relations intergroupes*

A l'issue d'un conflit ou d'un événement violent, un grand nombre de personnes doivent faire face à des souvenirs personnels douloureux, souvent insupportables: perte de proches, blessures, menaces, déplacements forcés, emprisonnements, viols, atrocités, déshumanisation, etc. Comme nous l'avons évoqué plus haut, ces expériences mettent à mal les ressources psychologiques des individus qui souvent souffriront, parfois longtemps après les faits, de stress post-traumatique (Rimé, 2005). Ces personnes ont donc des besoins psychologiques importants qui doivent également être pris en compte dans la gestion de la situation post-conflictuelle. Nous n'entrerons pas ici dans les détails cliniques de ces états; mentionnons qu'*a minima*, le traumatisme ébranle certaines croyances fondamentales du sujet à propos de soi et du monde: en l'invulnérabilité personnelle, en une image positive de soi, en un monde sensé et compréhensible (Hamber et Wilson, 2003; Rimé, 2005). Le traumatisme place ces personnes dans une situation prolongée d'incertitude et de confusion.

Quand la situation impose aux membres des groupes en conflit de vivre côte à côte sur le même territoire national (c'est par exemple le cas des guerres civiles du Liban et des Balkans ou du génocide rwandais), la gestion du passé conflictuel se situe donc conjointement à au moins trois niveaux: celui des personnes traumatisées, qui attendent que leurs souffrances soient reconnues et que la justice soit rétablie; celui des identités sociales des groupes impliqués dans le conflit, souvent mises à mal; et celui de l'identité supra-ordonnée, généralement nationale, elle aussi mise en péril. A l'évidence, il est extrêmement difficile de répondre simultanément à ces trois types de besoins. Si l'on privilégie l'unité nationale en proposant une mémoire officielle unificatrice – dans le but souvent louable de permettre la cohabitation pacifique – on risque de ne satisfaire ni les besoins de reconnaissance des souffrances individuelles inscrites dans les mémoires vives, ni les besoins de valorisation identitaire des groupes. Si l'on privilégie la reconnaissance de la souffrance des victimes, on souligne alors la culpabilité d'un ou des groupes, ce qui ne manquera pas, dans bien des cas, de provoquer des réactions négatives, l'atteinte à l'image collective n'étant pas supportable à long terme. Enfin, favoriser l'établissement de mémoires collectives positives pour

chacun des groupes implique presque inévitablement l'émergence de conflits de mémoires, peu propices à la réconciliation intergroupe. Les commissions de vérité et de réconciliation, telles que celle mise en place en Afrique du Sud, tentent précisément de résoudre ce paradoxe. Cependant, d'après Hamber et Wilson (2003), ces initiatives tendraient à confondre la guérison de la nation et celle des individus, en privilégiant souvent la première aux dépens de la seconde.

### **Narration, interprétation, argumentation et reconstruction**

Nous avons donc relevé les défis posés par la gestion post-confliktuelle de la mémoire. Comment peut-on y répondre? Comment transmettre des représentations du passé qui pourraient à la fois permettre aux victimes de se sentir reconnues, aux différents groupes impliqués de conserver une identité sociale positive, tout en permettant une cohabitation pacifique? Nous avons montré de quelle façon le passé était susceptible d'une pluralité d'usages et par conséquent d'une pluralité de mises en récit. Si l'irréversibilité du temps fait que nous ne pouvons pas faire comme si les événements du passé n'avaient pas eu lieu, ceux-ci ne cessent en même temps de changer de signification selon l'évolution des histoires individuelles et collectives, selon les projets et les situations des uns et des autres. Lorsque des individus et des groupes ont à se réconcilier suite à une série d'événements passés extrêmement douloureux, il importe donc qu'ils puissent reprendre ce passé dans des récits qui leur ouvrent à nouveau la possibilité d'une histoire collective. Même lorsque ce passé est extrêmement difficile à assumer, il existe des façons de s'y rapporter qui, loin d'enfermer les individus et les groupes, les libèrent. En reprenant ici librement les différentes formes d'identités narrative, interprétative, argumentative et reconstructive développées par Jean-Marc Ferry (1991), nous allons montrer que la gestion de la mémoire post-confliktuelle implique différents modes d'identification.

#### *Mémoire et identité narrative*

Un des grands apports des recherches issues de la tradition philosophique herméneutique consiste à dire que l'histoire est indissociablement liée au récit (Gadamer, 1996; Ricoeur, 1964, 1991, 2000). Il n'y a d'histoire possible que parce qu'individus et groupes sont capables de s'approprier ce qu'ils vivent dans des récits. Pour Hannah Arendt, cette transformation



des événements en récit est constitutive de la condition humaine (Arendt, 1961). Dans le récit, l'événement historique change de cadre ontologique. L'événement ne relève plus seulement de la réalité objective de ce qui a eu lieu, ni seulement de la réalité subjective de ce qui a été vécu. Il relève désormais de la réalité intersubjective de ce qui est dit (Carr, 1986). Par rapport à de mêmes événements passés, plusieurs histoires sont ainsi possibles. Certes, la mémoire de la colonisation ne sera pas la même du point de vue des colonisés que du point de vue des colonisateurs. Toutefois, cela n'exclut pas nécessairement la possibilité d'un avenir commun et non conflictuel car la gestion post-conflictuelle de la mémoire implique non pas une uniformisation des récits mais que l'on permette à ces récits et gestes identitaires distincts de s'élaborer et de se rencontrer autour d'un certain enjeu commun, celui d'un passé à assumer.

A cet égard, il importe de préciser que les récits du passé impliquent tout autant le présent de celles et ceux qui sont en train de raconter que l'avenir qu'ils sont en train de projeter. Dans le récit, un certain passé est approprié, mais toujours en fonction d'un certain présent et d'un certain avenir. Il est possible par exemple de condamner le passé colonial de la Belgique ou de la France d'une façon qui revient à nous désolidariser des individus et des groupes impliqués dans ce passé. C'est ainsi que nous pourrions être amenés à penser que certains des coloniaux n'étaient pas de 'véritables Belges' ou de 'véritables Français' ou encore que nous n'avons plus grand chose à voir avec eux. D'autres pourront se rapporter à ce même passé mais en activant des récits qui auront davantage comme effet de les identifier à ce qui s'est passé: par exemple, les anciens coloniaux pourront mettre en exergue la lutte contre l'esclavage menée par leurs ancêtres ou les bienfaits 'civilisateurs' de l'action coloniale, dénonçant au passage les accusations d'exactions comme fomentées par des lobbies anglo-saxons jaloux des succès belges au Congo (cf. Licata et Klein, 2005). Inversement, si nous nous plaçons du point de vue des 'victimes', lorsqu'un groupe demande que l'on reconnaisse les violences qu'il a subies, il ne demande pas seulement que le passé soit reconnu mais, plus fondamentalement, qu'il soit considéré comme concernant le présent des uns et des autres.

Selon le degré d'éloignement des événements passés et selon les situations, l'identification au passé se déploiera bien entendu de façon très différente. D'une part, plus le passé dont nous faisons mémoire est reculé, moins l'identification à ce passé est évidente. D'autre part, il se pourrait tout autant que certains individus et groupes s'identifient à un passé glorieux et désinvestissent complètement leur situation présente. Comme on le voit, il s'agit chaque fois de nouer les unes aux autres ces

dimensions constitutives de l'histoire que sont le passé, le présent et l'avenir. Dans le récit, des événements s'articulent dynamiquement les uns aux autres, ils se configurent selon un certain sens. Ils impliquent chaque fois une certaine façon de vivre le temps, le passé étant tantôt prédominant, l'avenir pouvant l'être tout autant. Dans toutes ces éventualités, ces trois dimensions du temps ne peuvent manquer de se nouer dynamiquement l'une à l'autre. C'est dire qu'il ne peut pas y avoir de véritable gestion du passé post-conflictuel sans gestion du présent et sans engagement en vue d'un certain avenir commun (Gély, 2006). Ainsi, la possibilité d'écriture de manuels d'histoire uniques par des historiens Français et Allemands (récemment concrétisée: Le Quintrec et Geiss, 2006) est-elle sans doute conditionnée par la reconnaissance de la nécessité d'un avenir commun, au sein de l'Union Européenne, dans les deux pays. De fait, ce manuel, commandité par Gérard Schröder et Jacques Chirac, traduit une ambition politique: 'réveiller le couple franco-allemand, accusé d'être en panne d'idées' (Gyldén et Milcent, 2006). Mais, symboliquement, cette initiative n'occulte pas le passé conflictuel des deux groupes: l'ouvrage fut, du reste, présenté à Péronne (qui accueille le mémorial de la Grande Guerre). Comme cet exemple semble l'indiquer, la reconnaissance du passé est tout autant condition d'un avenir possible que l'ouverture de l'avenir est condition d'une reconnaissance du passé.

### *Le sens de l'histoire*

A travers le récit, les expériences passées sont rendues communicables. Elles sont susceptibles d'être transmises et partagées. Les récits que nous construisons sont ainsi porteurs d'un sens qui peut s'autonomiser par rapport aux faits eux-mêmes (Ferry, 1991: 111–20). *L'identité narrative* s'approfondit et se transforme ainsi en *identité interprétative*. Il ne s'agit plus seulement ici de dire ce qui a été vécu. Il s'agit d'explicitier le sens que nous donnons à ce qui a été vécu. La narration devient interprétation lorsqu'elle implique la mise en place d'un processus de reconnaissance du sens du récit. Toute mémoire collective peut être considérée comme composée d'un ensemble de vécus et d'un ensemble de représentations permettant de fixer le sens qui leur est donné. L'Histoire est toujours en ce sens susceptible d'une pluralité de niveaux d'intelligibilité. La gestion post-conflictuelle de la mémoire porte-t-elle davantage sur ce qui a été vécu ou sur le sens donné à ce qui a été vécu? Le débat est toujours susceptible de se déplacer d'un niveau à l'autre. Ce

n'est pas parce qu'un groupe donné reconnaît la violence qu'il a fait subir à l'autre groupe et ce n'est pas non plus parce qu'il y a demande de pardon qu'il y a pour autant entente sur le sens de la violence commise. La violence reconnue à un premier niveau peut être déniée à un second niveau. Ainsi, des massacres de civils peuvent être conçus comme des 'actes de guerre' justifiés éventuellement par des conditions tactiques (et par là banalisés) ou au contraire comme des manifestations d'une haine ou d'un mépris profond pour le groupe qui en fut la victime.

La question qui se pose lorsque des individus et des groupes sortent d'un conflit et tentent d'ouvrir à nouveau la possibilité d'un avenir commun est de savoir s'ils vont être capables de construire une mémoire commune. Pour être effectivement commune, cette mémoire ne peut d'aucune manière impliquer une homogénéisation des différentes histoires. Il importe au contraire que ces dernières puissent toutes trouver leur place. Le partage de références communes n'implique pas le consensus, mais bien plutôt une pluralité de prises de positions différentes à l'égard de ces références (Doise, 2001; Gély, 2006).

Nous avons montré de quelle façon l'histoire pouvait être utilisée et reconstruite en fonction de différents intérêts. Ceux-ci peuvent être des intérêts de domination lorsqu'un groupe dominant tente par exemple d'imposer sa propre mémoire au groupe des dominés. La question que nous posons maintenant est de savoir comment ces différentes mémoires doivent se composer pour rendre possible un avenir commun? Il importe dans un premier temps que le vécu des uns et des autres puisse être dit, puisse être entendu, qu'il en soit fait récit, ces récits étant l'objet de différents actes d'identification. Une grande violence est faite à l'histoire lorsque les uns et les autres ne peuvent se raconter avec leurs propres mots, avec leur propre vocabulaire (Rorty, 1993). Les mots ne sont pas innocents. Ils façonnent l'identité narrative des individus et des groupes (Gély, 2005). Mais nous venons de montrer que la mémoire ne se construit pas seulement par la narration de ce qui a été vécu. Elle se façonne tout autant dans l'interprétation de ce qui a été vécu. La construction d'une mémoire commune implique en ce sens une confrontation entre les différentes significations qui peuvent être données aux événements qui ont eu lieu dans le passé.

Il importe de bien voir que cette interprétation peut modifier complètement l'investissement identitaire des individus. C'est ce qui se passe par exemple lorsque les individus membres d'un groupe qui a commis de très graves violences tentent de transformer leur histoire en exemple, en faire une occasion d'apprentissage pour eux-mêmes et pour les autres. Ce passé, qui au plan narratif, offre peu de ressources pour

soutenir une identification, peut, au plan interprétatif, être l'occasion de nouvelles formes d'appropriation du passé. S'il y a du sens à assumer le passé de notre groupe, à ne pas l'exclure de notre héritage, à l'intégrer dans la définition de notre groupe, c'est parce que nous voulons en même temps que l'histoire ne se répète pas au présent. C'est pour cette raison que la condamnation des violences passées est une condamnation purement abstraite si elle ne s'accompagne d'un travail éthique sur nos violences actuelles. Un tel travail implique une forme d'identification sociale au groupe qui est tout à la fois centrée sur le passé et centrée sur l'avenir, qui assume le passé mais pour l'inscrire dans une dynamique de renouvellement et de transmission.<sup>7</sup>

### *Sens et justification*

L'identité *interprétative* devient une identité *argumentative* lorsque les différentes significations que l'on peut donner à l'histoire passée entrent en dialogue les unes avec les autres. Une mémoire commune ne peut se construire dans une simple juxtaposition de récits et d'interprétations. Elle implique une mise à l'épreuve du sens que l'on est en train de conférer à l'histoire. Il ne s'agit plus ici de raconter ou de comprendre. Il s'agit de défendre ou de justifier ce qui s'est passé ainsi que le sens que l'on attribue à ce passé. Ce moment est essentiel dans la mesure où les individus et les groupes séparés par la violence de l'histoire peuvent trouver dans le lieu même du débat un espace commun où construire progressivement de nouvelles représentations tout à la fois du passé et de l'avenir. Nous avons affaire à une nouvelle forme d'identification sociale, celle d'individus et de groupes s'identifiant à une communauté d'individus et de groupes capables de débattre de l'histoire et de son sens.

Il importe de noter l'importance que peut revêtir ici la présence de tiers dans la gestion de la mémoire post-confliktuelle. Les individus et les groupes confrontent leurs mémoires en prenant un recul critique par rapport à celles-ci, en comparant leurs points de vue dans un débat argumenté susceptible d'inclure toute une autre série d'individus et de groupes. La communauté internationale a donc un rôle important à jouer dans les processus de réconciliation internationaux ou intra-nationaux.

La gestion post-confliktuelle de la mémoire inclut ici une capacité des individus à se rassembler dans une communauté fondée sur le désir de prendre un recul critique par rapport à l'histoire. L'argumentation ouvre un espace qui permet aux individus et aux groupes de s'identifier à une communauté capable d'une telle mise en question. Même si l'histoire

passée tend à nous séparer, elle peut néanmoins être constituée par les uns et par les autres en objet d'un débat commun. Le seul fait de débattre ensemble de ce qui s'est passé dans l'histoire nous réunit par-delà ce qui, dans cette histoire, nous isole les uns des autres.

Il ne s'agit pas ici que chacun prenne de son côté recul par rapport à ce qu'il a pu vivre dans le passé. C'est ensemble, en parlant et en débattant, que, tout à la fois, nous prenons du recul par rapport à l'histoire et que nous nous ouvrons ensemble à la possibilité d'un avenir commun. Ce travail argumentatif peut ainsi amener des individus et des groupes à modifier la narration et l'interprétation de leur histoire. Il importe toutefois que cette prise de distance réalisée au sein de cet espace spécifique de reconnaissance réciproque qu'est l'espace de l'argumentation ne soit pas purement abstraite, qu'elle n'implique pas de mise entre parenthèses des différentes narrations. Autant les narrations doivent être décentrées par les argumentations, autant les argumentations doivent être décentrées par les narrations (Ferry, 1996: 55–6). Le concept de *reconstruction* tel qu'il est développé par Jean-Marc Ferry permet précisément de penser cette exigence d'une articulation des argumentations aux récits, faute de quoi le moment critique reste déconnecté de la particularité des situations de vie des uns et des autres.

### *Reconstruction et justice historique*

Le risque est grand lorsque l'on s'attache à étudier la question de la gestion post-confliktuelle de la mémoire de ne pas prendre en compte le fait que ce travail peut prendre du temps, qu'il est lui aussi constitutif d'une certaine histoire qui n'est pas elle-même exempte de violence. Ainsi, comme nous l'avons montré, la construction narrative qu'un groupe peut faire de son passé peut être guidée par des intérêts qui l'amènent à occulter des événements du passé, à faire des omissions mensongères. De même, il peut y avoir des interprétations du passé qui n'ont comme fonction que de renforcer le rapport de domination d'un groupe sur l'autre. Ainsi la figure du colonisé comme dépendant, immature et incapable de réguler ses pulsions, sert-elle toujours à légitimer les relations inégales qui se maintiennent entre les immigrés non européens et leurs sociétés d'installation, souvent d'anciennes puissances coloniales (Blanchard et Bancel, 1998). Certains arguments peuvent en outre être réprimés ou imposés de façon violente.

Construire ensemble une véritable mémoire post-confliktuelle implique que l'on fasse également retour sur le chemin parcouru par les uns et les autres dans le travail de réconciliation. La *reconstruction* opère

un travail en retour sur les récits et les interprétations suite au travail argumentatif fait en commun. Elle informe les arguments des uns et des autres de tout le poids de leurs expériences vécues. Elle contextualise les arguments et en même temps elle permet aux récits de se nouer les uns aux autres. Le travail de l'argumentation peut encore faire œuvre de violence lorsqu'il ne se laisse pas mettre lui-même en question par les situations identitaires des uns et des autres:

Mais la conception d'une éthique procédurale centrée sur l'argumentation laisse dans l'ombre l'intuition de la reconstruction. C'est l'idée qu'aucun procès d'entente ne peut réussir, dans des contextes conflictuels marqués par le destin de violences passées, si les sujets n'ont pas préalablement consenti à une relecture en profondeur de leur propre récit. Cette condition auto-réflexive et autocritique est requise pour qui veut communiquer dans la non-violence. Par exemple, se réclamer des Droits de l'Homme, c'est pour un peuple, commencer par faire le récit de toutes les atteintes qu'il a portées aux Droits de l'Homme. (Ferry, 1996: 57)

La gestion de la mémoire post-conflictuelle est donc un processus impliquant l'articulation elle-même historique de différents niveaux de rapports identitaires à l'histoire.

## Conclusion

A travers ce texte, nous avons montré à quel point la gestion des mémoires collectives à l'issue de conflits intergroupes était déterminante quant aux chances de succès des processus de réconciliation, mais nous avons également souligné combien cette gestion était délicate. La difficulté de cette gestion des mémoires tient à nos yeux au triple défi qu'elle doit pouvoir relever: permettre la reconnaissance et favoriser la guérison des souffrances individuelles; préserver l'identité sociale des groupes impliqués; tout en leur permettant de vivre ensemble en paix. Nous avons mis en évidence un ensemble de facteurs concourant à rendre problématique cette gestion mémorielle: les différentes fonctions identitaires de la mémoire collective, l'utilisation politique des mémoires conflictuelles, les représentations et les émotions liées aux statuts de victime et de coupable, et les conséquences des expériences traumatiques.

Toutefois, nous avons ensuite montré que ce rôle négatif de la mémoire collective n'avait rien d'inéluctable: se souvenir d'un passé conflictuel n'a pas en soi de potentialité destructrice; c'est la manière dont on se souvient qui est déterminante. En effet, en nous inspirant des différentes formes d'identité narrative proposées par Jean-Marc Ferry, nous avons rappelé que la narration pure, c'est-à-dire la mise en récit

d'un événement passé, n'est pas la seule forme discursive susceptible de répondre à nos besoins identitaires. La narration n'est que le premier niveau d'un ensemble qui va du plus concret – la *narration* – au plus abstrait – la *reconstruction* – en passant par des niveaux intermédiaires – l'*interprétation* et l'*argumentation*. Concomitamment, cette évolution vers un discours plus abstrait au sujet du passé implique un processus de distanciation progressive à l'égard de l'événement concerné, de décentration par rapport à notre propre perspective, ainsi que l'inclusion progressive de l'autre – et donc de la perspective de l'autre – dans le travail de mémoire. Ce processus n'implique aucunement que les individus mettent en sourdine leurs demandes de reconnaissance ou que les groupes abandonnent leurs identités sociales et adhèrent indistinctement à une version homogénéisée de l'histoire. Au contraire, il nécessite la coexistence d'une pluralité de mémoires éventuellement conflictuelles, mais il implique que l'autre soit reconnu comme interlocuteur potentiel; que son récit ne soit pas *a priori* délégitimé (Gély, 2006).

On le pressent, ce travail reconstitutif nécessite du temps: le temps de prendre cette distance avec l'événement; le temps d'élaborer ces récits et de les partager; le temps enfin de rétablir suffisamment de confiance pour pouvoir dialoguer avec l'ancien ennemi. Mais il ne suffit pas d'attendre: les mémoires collectives n'évoluent pas *naturellement* vers cette reconstruction. Comme nous l'avons souligné, la mémoire collective naît d'un travail collectif qui s'élabore dans le présent, à propos du passé, dans la perspective d'un avenir possible. Les êtres humains, qu'ils soient responsables politiques ou simples citoyens, sont libres – du moins lorsque le contexte le leur permet – de poser des choix quant au récit du passé qui nourrira leur identité collective. C'est de ces choix que dépend *in fine* la possibilité de (re)vivre ensemble dans un monde commun.

*Laurent Licata* est docteur en Sciences psychologiques et professeur assistant au Service de Psychologie Sociale de l'Université Libre de Bruxelles. Ses recherches actuelles portent sur la mémoire collective de la colonisation, les processus de réconciliation intergroupes et les contacts interculturels. Il a co-édité avec Margarita Sanchez-Mazas *L'Autre: Regards psychosociaux* (Presses universitaires de Grenoble, 2005) et publié divers chapitres et articles dont, avec Olivier Klein, 'Regards croisés sur un passé commun: anciens colonisés et anciens coloniaux face à l'action belge au Congo', in M. Sanchez-Mazas, et L. Licata, *L'Autre: Regards psychosociaux* (Presses universitaires de Grenoble, 2005) et 'Does European citizenship breed xenophobia?: European identification as a predictor of intolerance towards immigrants' (*Journal of Community and Applied Social Psychology*, 2002). *Adresse de l'auteur*: Service de

Psychologie Sociale CP 122, Université Libre de Bruxelles, 50 avenue F.D. Roosevelt, B-1050 Bruxelles, Belgique. [email: licata@ulb.ac.be]

Olivier Klein est docteur en Sciences psychologiques et professeur assistant au Service de Psychologie Sociale de l'Université Libre de Bruxelles. Ses recherches actuelles portent sur la consensualisation des représentations et mémoires collectives dans les groupes, la mémoire collective de la colonisation et le rôle des stéréotypes dans les troubles alimentaires. Il a récemment édité avec Sabine Pohl *Psychologies des stéréotypes et des préjugés* (Labor, 2007) et est l'auteur de nombreux articles dont 'Identity Performance: Extending the Strategic Side', avec Russel Spears et Stephen Reicher (*Personality and Social Psychology Review*, 2007) et 'When group representations serve social change: The speeches of Patrice Lumumba during the Congolese decolonization', avec Laurent Licata (*British Journal of Social Psychology*, 2003). Adresse de l'auteur: Service de Psychologie Sociale CP 122, Université Libre de Bruxelles, 50 avenue F.D. Roosevelt, B-1050 Bruxelles, Belgique. [email: oklein@ulb.ac.be]

Raphaël Gély est docteur en Philosophie, chercheur qualifié au Fonds National de la Recherche Scientifique et professeur à l'Université catholique de Louvain. Ses recherches actuelles, abordant les problématiques liées aux rôles et identités, se situent au croisement de la phénoménologie, de la sociologie, et de la psychologie sociale. Il est l'auteur de divers articles dans ce domaine et a publié *La genèse du sentir. Essai sur Merleau-Ponty* (Ousia, 2000), *Les usages de la perception. Réflexions merleau-pontiennes* (Peeters/Vrin, 2005), *Identités et monde commun. Psychologie sociale, philosophie, société* (Peter Lang, 2006) et *Rôles, action sociale et vie subjective. Recherches à partir de la phénoménologie de Michel Henry* (Peter Lang, 2007). Adresse de l'auteur: Institut Supérieur de Philosophie, Université catholique de Louvain, 14 Place du Cardinal Mercier, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique. [email: raphael.gely@uclouvain.be]

## Notes

1. 'Rwanda, les collines parlent' de Bernard Bellefroid.
2. L'usage du terme conflit dans le cadre rwandais est bien sûr sujet à caution étant donné le caractère fondamentalement asymétrique d'un génocide. Nous conservons toutefois ce terme dans son acception la plus large, qui ne suppose pas la symétrie des positions.
3. Pour davantage de développements concernant l'approche psychosociologique de la mémoire collective en français, voir les chapitres de Haas et Jodelet (1999, 2000), le livre de Laurens et Roussiau (2002), ou le numéro spécial de la revue *Connexions* no.80.
4. Certains auteurs préfèrent d'ailleurs l'appellation 'mémoire sociale' à celle de 'mémoire collective' (Laurens et Roussiau, 2002).
5. Le philosophe Bernard-Henri Lévy fut envoyé en mission en Afghanistan par le gouvernement Chirac-Jospin en février 2002.
6. [http://worldnews.about.com/od/presidentialelection/a/sarkozy\\_speech\\_3.htm](http://worldnews.about.com/od/presidentialelection/a/sarkozy_speech_3.htm)
7. Il s'agirait pour reprendre les expressions de Todorov (1998) de transformer une mémoire *littérale* en mémoire *exemplaire*.



## Références

- Anderson, B. (1983) *Imagined Communities: Reflection on the Origin and Spread of Nationalism*. London: Verso.
- Arendt, H. (1961) *La condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Lévy.
- Azzi, A.E. (1998) 'From Competitive Interests, Perceived Justice, and Identity Needs to Collective Action: Psychological Mechanisms in Ethnic Nationalism', in C. Dandeker (ed.) *Nationalism and Violence*, pp. 73–138. New Brunswick: Transaction Publishers.
- Bar-Tal, D. (2000) 'From Intractable Conflict through Conflict Resolution to Reconciliation: Psychological Analysis', *Political Psychology* 21: 351–65.
- Barkan, E. (2000) *The Guilt of Nations: Restitution and Negotiating Historical Injustices*. Baltimore, MD: The Johns Hopkins University Press.
- Bartlett, F.C. (1932) *Remembering: A Study in Experimental and Social Psychology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baumeister, R.F. et Hastings, S. (1997) 'Distortions of Collective Memory: How Groups Flatter and Deceive Themselves', in J.W. Pennebaker, D. Paez et B. Rimé (eds) *Collective Memory of Political Events: Social Psychological Perspective*, pp. 277–93. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Blanchard, P. et Bancel, N. (1998) *De l'indigène à l'immigré*. Paris: Gallimard.
- Branscombe, N.B. (2004) 'A Social Psychological Process Perspective on Collective Guilt', in N.B. Branscombe et B. Doosje (eds) *Collective Guilt: International Perspectives*, pp. 320–34. Cambridge: Cambridge University Press.
- Branscombe, N.B. et Doosje, B. (2004) *Collective Guilt: International Perspectives*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Branscombe, N.R., Ellemers, N., Spears, R. et Doosje, B. (1999) 'The Context and Content of Social Identity Threat', in N. Ellemers, R. Spears et B. Doosje (eds) *Social Identity: Context, Commitment, Content*. Oxford: Blackwell.
- Bruckner, P. (1983) *Le sanglot de l'homme blanc: tiers-monde, culpabilité, haine de soi*. Paris: Editions du Seuil.
- Bruckner, P. (2006) *La Tyrannie de la pénitence: essai sur le masochisme en Occident*. Paris: Grasset.
- Carr, D. (1986) *Time, Narrative, and History*. Bloomington: Indiana University Press.
- Devine-Wright, P. (2003) 'A Theoretical Overview of Memory and Conflict', in E. Cairns et M.D. Roe (eds) *The Role of Memory in Ethnic Conflict*, pp. 9–33. New York: Palgrave Macmillan.
- Digeser, P. (1998) 'Forgiveness and Politics', *Political Theory* 36: 700–24.
- Doise, W. (1982) *L'explication en psychologie sociale*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Doise, W. (2001) *Droits de l'homme et force des idées*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Ferry, J.-M. (1991) *Les puissances de l'expérience: essai sur l'identité contemporaine*. Paris: Editions du Cerf.
- Ferry, J.-M. (1996) *L'éthique reconstructive*. Paris: Editions du Cerf.
- Frijda, N.H. (1997) 'Commemorating', in J.W. Pennebaker, D. Paez, et B. Rimé (eds) *Collective Memory of Political Events*, pp. 103–30. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Gadamer, H.G. (1996) *Vérité et méthode: les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Paris: Seuil (Edition intégrale revue et complétée/ed.).
- Gayer, L. et Jaunait, A. (2000) 'Discours de guerre contre dialogues de paix: les cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda', *Cultures et conflits* 40: 97–128.

- Gély, R. (2005) 'Langage, sensibilité et humanité. Réflexions à propos du débat Habermas-Rorty', in T. Berns et J. Allard (eds) *Humanités*, pp. 136–55. Bruxelles: Ousia.
- Gély, R. (2006) *Identités et monde commun: psychologie sociale, philosophie, société*. Bruxelles: P. Lang.
- Gyldén, A. et Milcent, B. (2006) 'Une Histoire pour deux', *L'Express* 27/04/2006. Téléchargé d'Internet le 20/05/2007: <http://livres.lexpress.fr/critique.asp/idC=11444/idR=12/idG=8>
- Haas, V. et Jodelet, D. (1999) 'Pensée et mémoire sociale', in J.-P. Pétard (ed.) *Psychologie sociale*, pp. 111–60. Paris: Editions Bréal.
- Haas, V. et Jodelet, D. (2000) 'La mémoire, ses aspects sociaux et collectifs', in N. Roussiau (ed.) *Psychologie sociale*, pp. 121–34. Paris: Editions Inpress.
- Halbwachs, M. (1925/1994) *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris: Albin Michel.
- Halbwachs, M. (1950/1997) *La Mémoire collective*. Paris: Albin Michel.
- Hamber, B. et Wilson, R.E. (2003) 'Symbolic Closure through Memory, Reparation and Revenge in Post-Conflict Societies', in E. Cairns et M.D. Roe (eds) *The Role of Memory in Ethnic Conflict*, pp. 144–68. New York: Palgrave Macmillan.
- Iyer, A., Leach, C.W. et Crosby, F.J. (2004) 'Racial Wrongs and Restitution', in N.B. Branscombe et B. Doosje (eds) *Collective Guilt: International Perspectives*, pp. 262–83. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kelman, H. (1997) 'Social-Psychological Dimensions of International Conflict', in I.W. Zartman et J.L. Rasmussen (eds) *Peacemaking in International Conflict: Methods and Techniques*, pp. 191–237. Washington, DC: United States Institute of Peace Press.
- Klein, O. (2004) 'L'expression des stéréotypes et des représentations groupales: cognition, stratégie, politique', in J.-L. Beauvois, R.-V. Joule et J.-M. Monteil (eds) *Perspectives cognitives et conduites sociales* (IX), pp. 131–59. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Klein, O. et Licata, L. (2003) 'When Group Representations Serve Social Change: The Speeches of Patrice Lumumba during the Congolese Decolonization', *British Journal of Social Psychology* 42: 571–93.
- Klein, O., Spears, R. et Reicher, S.D. (2007) 'Identity Performance: Extending the Strategic Side', *Personality and Social Psychology Review* 11: 1–18.
- Laurens, S. et Roussiau, N., eds (2002) *La mémoire sociale: identités et représentations sociales*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Lavabre, M.-C. (1994) *Le fil rouge: sociologie de la mémoire communiste*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Le Quintrec, G. et Geiss, P. (2006) *Manuel d'histoire franco-allemand: L'Europe et le monde depuis 1945*. Paris: Nathan.
- Licata, L. et Klein, O. (2005) 'Regards croisés sur un passé commun: anciens colonisés et anciens coloniaux face à l'action belge au Congo', in M. Sanchez-Mazas et L. Licata (eds) *L'Autre: regards psychosociaux*, pp. 241–78. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Licata, L., Klein, O. et Van Der Linden, N. (2006) 'Sens commun et histoire: l'étude des représentations sociales', in L. van Ypersele (ed.) *Questions d'histoire contemporaine: conflits, mémoires et identités*, pp. 39–64. Paris: Presses Universitaires de France.
- Licata, L., Saade, W. et Azzi, A.E. (2006) *Reconciliation processes in post civil war Lebanon: collective memory, forgiveness and perceived justice among Maronite citizens*. Manuscrit non publié.
- Lickel, B., Schmader, T. et Barquissau, M. (2004) 'The Evocation of Moral Emotions in Intergroup Contexts: the Distinction between Collective Guilt and Collective Shame', in

- N.B. Branscombe et B. Doosje (eds) *Collective Guilt: International Perspectives*, pp. 35–55. Cambridge: Cambridge University Press.
- Liu, J.H. et Hilton, D.J. (2005) 'How the Past Weighs on the Present: Social Representations of History and their Role in Identity Politics', *British Journal of Social Psychology* 44: 537–56.
- Malinowski, B. (1926) *Myth in Primitive Psychology*. London: Kegan Paul, Trench, Trubner.
- Marková, I. (1996) 'Towards an Epistemology of Social Representations', *Journal for the Theory of Social Behaviour* 26: 177–96.
- Moscovici, S. (1961/1976) *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1988) 'Notes towards a Description of Social Representations', *European Journal of Social Psychology* 18: 211–50.
- Olick, J. K. (1999) 'Collective Memory: The Two Cultures', *Sociological Theory* 17: 333–48.
- Ricoeur, P. (1964) *Histoire et vérité*. Paris: Seuil (3e éd., augmentée de quelques textes).
- Ricoeur, P. (1991) *Temps et récit*. Paris: Editions du Seuil.
- Ricoeur, P. (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris: Seuil.
- Rimé, B. (2005) *Le partage social des émotions*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rorty, R. (1993) *Contingence, ironie et solidarité*. Paris: Colin.
- Rosoux, V.-B. (2000) 'Rwanda: la gestion du passé', in O. Lanotte, C. Roosens et C. Clément (eds) *La Belgique et l'Afrique centrale*, pp. 285–96. Bruxelles: Complexe-GRIP.
- Rosoux, V.-B. (2001) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales: le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*. Bruxelles: Bruylant.
- Rosoux, V.-B. (2002) 'Pièges et ressources de la mémoire dans les Balkans', IEE-Documents no.28. Louvain-la-neuve: IEE.
- Rosoux, V.-B. (2006) 'De l'ambivalence de la mémoire au lendemain des conflits', in L. van Ypersele (ed.) *Questions d'histoire contemporaine: conflits, mémoires et identités*, pp. 203–22. Paris: Presses Universitaires de France.
- Schmitt, M.T., Branscombe, N.B. et Brehm, J.W. (2004) 'Gender Inequality and the Intensity of Men's Collective Guilt', in N.B. Branscombe et B. Doosje (eds) *Collective Guilt: International Perspectives*, pp. 75–92. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sherif, M. (1966) *In Common Predicament: Social Psychology of Intergroup Conflict and Cooperation*. Boston, MA: Houghton Mifflin.
- Sherif, M. et Sherif, C. M. (1953) *Groups in Harmony and Tension*. New York: Harper.
- Staub, E. (2000) 'Genocide and Mass Killing: Origins, Prevention, Healing and Reconciliation', *Political Psychology* 21: 367–82.
- Stengers, J. (1989) *Congo, mythes et réalités: 100 ans d'histoire*. Paris: Duculot.
- Tajfel, H. (1981) *Human Groups and Social Categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tajfel, H. et Turner, J. C. (1986) 'The Social Identity Theory of Intergroup Behavior', in S. Worchel et W.G. Austin (eds) *The Psychology of Intergroup Relations*, pp. 7–24. Chicago: Nelson-Hall.
- Tangney, J.P. et Dearing, R.L. (2002) *Shame and Guilt*. New York: Guilford Press.
- Todorov, T. (1998) *Les abus de la mémoire*. Paris: Arléa.
- Turner, J.C., Hogg, M.A., Oakes, P.J., Reicher, S. et Wetherell, M.S. (1987). *Re-discovering the Social Group: A Self-Categorization Theory*. Oxford: Basil Blackwell.

- Van Caillie, F. (2005) *Mille 'excuses' pour mille collines: étude psycho-sociale des processus de réconciliation après le génocide du Rwanda*. Mémoire de licence non publié, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- van Ypersele, L. (2002) 'Les monuments aux morts de 1914–1918 en Wallonie ou l'impossible représentation de la violence', in M. Watthee-Delmotte (ed.) *Imaginaires de la violence*, pp. 103–119. Paris: L'Harmattan.
- van Ypersele, L. (2006) 'Les mémoires collectives', in L. van Ypersele (ed.) *Questions d'histoire contemporaine: conflits, mémoires et identités*, pp. 191–201. Paris: Presses Universitaires de France.
- Viaud, J. (2002) 'Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire collective', in S. Laurens et N. Roussiau (eds) *La mémoire sociale: identités et représentations sociales*, pp. 21–32. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Wohl, M.J.A. et Branscombe, N.B. (2004) 'Importance of Social Categorization for Forgiveness and Collective Guilt Assignment for the Holocaust', in N.B. Branscombe et B. Doosje (eds) *Collective Guilt: International Perspectives*, pp. 284–305. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wohl, M.J.A., Branscombe, N.B. et Klar, Y. (2006) 'Collective Guilt: Emotional Reaction when one's Group has done Wrong or been Wronged', *European Review of Social Psychology* 17: 1–37.